

Brèves DE TRIE-CHÂTEAU

Novembre 2022 • Numéro 22

www.trie-chateau.fr



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous avez été nombreux à participer au forum des associations pour vous inscrire aux activités proposées. Le monde associatif est très actif à Trie-Château. À ce titre, je remercie les responsables et tous les bénévoles qui donnent de leur temps.

L'antenne Pôle Services est désormais active dans les locaux de l'agence postale communale. N'hésitez pas à prendre conseil auprès de nos agents.

Le CCAS a mené une réflexion sur la possibilité d'apporter son aide face à la flambée du coût de l'énergie annoncée pour cet hiver. Restons néanmoins optimistes dans la perspective des préparatifs des fêtes de fin d'année.

chaleureusement
Laurent DESMELIERS



Notre maire, Laurent Desméliers, venu remercier quelques membres de l'équipe de choc qui a organisé la Foire à Tout: de gauche à droite Sylvie Messant, Daniel Dierick, Christiane Benigni, Dominique Bansard, Arnaud Antenor-Habazac et Didier Marquant.

SOMMAIRE Sorties en famille **2** | Bien vivre à Trie-Château **4** | Travaux **6** | Animations et vie associative **7** | Agenda **8** |

1



2

Sorties en famille

Journées du patrimoine ① *La Balade-théâtre en forêt enchantée*

C'est par une journée radieuse que petits et grands se sont retrouvés dans le parc du château pour une *Balade-théâtre en forêt enchantée*. La soixantaine de Trie-châtellains a suivi avec émerveillement les talentueux comédiens de la compagnie théâtrale Les 3 Coups l'Œuvre. Parents et enfants ont pu également participer. On a vu la complicité et le sourire de connivence des parents lorsque le redoutable Barbe Bleue fredonne la si célèbre chanson de Joe Dassin *L'été indien* ou lorsqu'un gamin de l'assistance se fait anoblir avec couronne et épée.

Compte-tenu des excellents retours que nous avons reçu des participants sur les réseaux sociaux,

l'OCTC regrette qu'un plus grand nombre de Trie-châtellains ne se soit pas déplacé avec leurs enfants. Ce fut une belle représentation!

Le City Tour des CM1 ②

Les enfants de la classe de CM1, accompagnés de leur enseignante Mme Sandrine Guillaumin et de quelques parents ont pris l'autocar pour une après-midi d'enquête autour du patrimoine historique de notre village.

Il leur fallait regarder, écouter pour répondre aux questions, en évitant les pièges du livret conçu de concert par l'OCTC, M. Germand, notre historien local, et Mme Guillaumin.

La Foire à tout ③

Cette année encore, la *Foire à tout* de notre village a été fidèle à sa réputation, si l'on en croit le nombre d'exposants inscrits. Nous avons bénéficié d'un temps clément qui a permis à des milliers de



visiteurs de déambuler parmi les étals toute la journée.

La municipalité remercie chaleureusement le Comité des festivités, les élus et tous les bénévoles qui ont permis qu'une fois de plus cette manifestation majeure de notre commune soit un franc succès.

Forum des associations ④

Cette année encore, de nombreuses associations se sont retrouvées le samedi 3 septembre dans le parc du château pour présenter aux Trie-châtelains leurs activités. Nous constatons un accroissement du tissu associatif ainsi que du nombre de visiteurs, preuve de l'attractivité et du dynamisme de notre village.

LE PRINTEMPS DES ASSOCIATIONS

Comme annoncé dans la précédente parution, nous souhaitons créer une fête pour les associations de Trie-Château le samedi 10 ou le dimanche 11 **juin 2023**, toute la journée, dans le parc du château. L'idée a fait l'unanimité lors de la réunion des associations pour l'attribution des salles.

Pour la création officielle de cette manifestation, l'OCTC donne rendez-vous à tous les responsables d'associations de la commune le **vendredi 4 novembre 2022, salle des mariages à 20 heures**.

Nous vous prions d'inscrire d'ores et déjà cette date dans vos agendas. Un courriel a été adressé à chaque association dans ce sens.

N'oubliez pas d'inscrire votre association par mail: octc60@gmail.com.



Bien vivre à Trie-Château

Inauguration des nouveaux équipements

C'est en présence de Mme la présidente du Conseil départemental de l'Oise Nadège Lefebvre, de M. le maire Laurent Desmeliers et de nombreux élus, que le 7 octobre a eu lieu l'inauguration conjointe du Pôle des services ①, du City Stade, et des courts de tennis rénovés ②. Cet événement illustre la volonté de notre équipe de veiller en priorité au bien-vivre des Trie-châtellains, et d'être fidèle à nos promesses électorales.

Nous avons déjà pu constater le succès de ces infrastructures. Les terrains de basket, de pétanque et les courts de tennis ne désemplissent pas, faisant ainsi du parc Maurice Froment un lieu convivial de détente et de loisirs sportifs.

Inauguration du 5^e Bus pour l'emploi ③

La commune de Trie-Château a été retenue pour accueillir les permanences du 5^e Bus pour l'emploi, opération pilotée et financée par le Conseil départemental de l'Oise. Mais, bien en amont, c'est à Trie-Château que ce dispositif a été inauguré par la présidente du département le 12 septembre dernier, en présence de nombreux élus et acteurs de l'aide à la recherche d'emploi. La première permanence s'est tenue le 29 septembre. La prochaine aura lieu le **15 décembre de 9h30 à 12h30**.

Vous pouvez contacter les agents qui gèrent ce service au **06 23 29 89 37** ou par courriel au: **bus5-emploi@oise.fr**

Permanences de la Maison France Services à Trie-Château

Vous êtes si nombreux à utiliser les nouveaux services de l'antenne France Services à Trie-Château que chaque permanence affiche complet.

Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du Centre social rural du Vexin-Thelle au 03 44 49 01 80.

Vous bénéficierez ainsi de **l'assistance d'un conseiller**, tous les vendredis de 15 heures à 19 heures, au 46 rue Nationale à Trie-Château.

Solidarité-énergie ④

Sensible aux problèmes financiers que peuvent engendrer les importantes hausses du coût de l'énergie annoncées pour cet hiver, nous vous informons que notre CCAS saura vous recevoir en toute confidentialité afin d'étudier l'éventualité de l'attribution d'**une aide ponctuelle**.

Pour ce faire, vous pouvez prendre contact, par courriel: **ccas@trie-chateau.fr** ou par téléphone au 03 44 49 43 43 pour convenir d'un RDV.

La première permanence est prévue le lundi 21 novembre 2022 de 14 heures à 16h15 à l'annexe Pôle Services située au 46 rue Nationale.

Éclairage public

Dans la continuité du programme global d'économie d'énergie engagé par la municipalité (totalité de la commune en éclairage Led dès 2030), le conseil municipal du jeudi 22 septembre a voté



3



4



5

à l'unanimité la proposition de M. le maire d'éteindre tout ou partie de l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin.

Le bourg de Villers-sur-Trie applique déjà ce dispositif depuis de nombreuses années. Cette décision devrait permettre une substantielle économie financière et de faire face à toute augmentation conjoncturelle du coût d'énergie.

Règlementation ⑤

Lors du conseil municipal du 22 septembre dernier, M. le maire a informé l'assemblée qu'il était désormais en droit d'appliquer la verbalisation

électronique sur tout le territoire communal. Cette disposition s'appliquera entre autres pour sanctionner les stationnements gênants et interdits.

Arrivée de Forum+

Trie-Château accueille sur son territoire un magasin Forum+ depuis la mi-septembre. Spécialisé dans la décoration, ce magasin, auparavant situé à Gisors, a agrandi sa surface en venant s'implanter sur la zone d'activités de la Croix-Saint-Jacques.

Nous souhaitons une belle réussite à l'équipe dirigeante et aux employés.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Mesdames et messieurs, il est dommage que vous n'assistiez pas aux réunions du Conseil municipal. Vous auriez pu entendre la colère d'une délégation du personnel communal qui se plaignait du manque de considération et de respect de la part de l'équipe majoritaire.

En tant qu'élus minoritaires, il est frustrant de ne pouvoir les aider mais il en est encore possible de vous alerter sur la détresse de certaines personnes. Souvenez-vous de l'article paru dans le numéro 18 des *Brèves* du mois de décembre 2021 qui dénonçait l'accueil de trie-châtelaines

reçues en mairie par des élus. Il semblerait que le credo de l'équipe majoritaire soit le mépris des individus. Madame, monsieur, quoiqu'il en soit, vous ne pourrez plus dire: « Je ne savais pas. »

L'équipe « Bâtissons ensemble un avenir commun »

1



2

Travaux

Les services techniques accueillent un apprenti

Nous sommes heureux de vous annoncer que, début septembre, le jeune trie-châtelain Alexis Le Métaille est venu renforcer notre équipe technique déjà composée de trois agents dévoués. Pendant les deux prochaines années, il alternera une semaine en centre de formation et trois semaines en entreprise, au sein de notre collectivité, pour obtenir un diplôme de Travaux d'aménagement paysagers.

Énergie, une incertitude qui provoque de l'inquiétude!

Dès 2020, nous avons l'ambition de basculer 100 % de la commune en éclairage LED d'ici à 2030. Cet objectif est désormais une nécessité absolue si nous voulons maîtriser notre budget énergie face à la crise.

Compte-tenu de sa classification, notre commune n'est pas éligible à l'avantage du tarif réglementé. Fort heureusement, comme de nombreux bourgs de notre département, elle adhère à un groupement d'achat d'énergie avec le Syndicat d'électrification de l'Oise (SE60) en charge de négocier les meilleures conditions et la stratégie de prix auprès des opérateurs privés.

En 2022, l'augmentation du prix de l'électricité pour notre commune était de 35 % par rapport à 2021, et le gaz de 50 %. À ce jour, nous n'avons

aucune visibilité sur 2023, mais il faut compter sur une augmentation de 60 % minimum.

Pour en revenir aux actions menées par notre collectivité, voici le bilan de la situation à ce jour: près de 90 % de l'éclairage des bâtiments publics est déjà passé en LED. Les trois-quarts de ces changements ont été effectués durant ces deux dernières années. Les 10 % restants concernent soit des bâtiments très peu utilisés – comme la salle des loisirs –, soit des éclairages techniques ponctuels, ou encore la salle des fêtes qui doit être prochainement rénovée.

En ce qui concerne l'éclairage public, nous disposons en tout de 438 candélabres sur la commune. 170 sont déjà passés en Led (entre 2014 et 2020) et 111 le seront d'ici deux ans. Nous projetons d'en convertir une centaine d'autres d'ici 2026. Il en restera moins d'une soixantaine à convertir de 2026 à 2030 pour atteindre l'objectif fixé. L'idée étant de pratiquer conjointement l'enfouissement des réseaux.

Les nouveaux candélabres ① disposent d'un système de réduction de luminosité de 50 à 70 % programmé de 23 heures à 5 heures du matin.

Le 22 septembre 2022, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'extension de la coupure de l'éclairage public à Trie-Château bourg de 23 heures à 5 heures du matin. Il reste désormais à résoudre les problèmes techniques liés à la mise en œuvre de cette décision et le chiffrage des modifications à effectuer.

En ce qui concerne le gaz, les bâtiments publics disposent pour la plupart de chaudières dernière génération ② qui ont toutes été remplacées au cours des quatre dernières années.



1



2



3

Animations et vie associative

OCTC La section bibliothèque recrute!

Ces dernières années, Covid et aléas de la vie aidant, le nombre de nos amis bénévoles a fortement diminué, même s'il s'est solidement ancré autour d'une vingtaine de personnes dévouées. Mais nous rêvons d'être plus nombreux encore! Si le cœur vous en dit, venez rejoindre notre association culturelle où les projets foisonnent et où vos idées seront mises en valeur.

Contactez-nous à: octc60@gmail.com
ou bibliothetrieduchateau@gmail.com.

La bibliothèque espère ainsi vous compter parmi son équipe de bénévoles ou parmi ses lecteurs – si vous n'y êtes pas déjà inscrits. Le montant de la souscription n'a pas varié: il vous coûtera 5 € par an et par famille, quel que soit le nombre de personnes qui la compose.

Nous allons déménager

La bibliothèque municipale ① va déménager au profit de la création d'un pôle médical dont bénéficiera toute la communauté et même au-delà.

Dans un proche avenir, la bibliothèque va donc s'installer dans les locaux de l'ancienne poste ②, en attendant que soit créé un espace qui lui soit entièrement dédié.

Bonne nouvelle: le Centre social a attribué les Ateliers de proximité d'octobre et de décembre à notre commune. Ce sont donc des jeunes triechâtélains qui vont repeindre les lieux et donner un sacré coup de pouce au déménagement.

Dons de livres

Pour les dons de livres que vous voudriez faire à la bibliothèque, nous vous rappelons que nous vous accueillerons le dernier samedi de chaque mois,

entre 9 heures et 11 heures. Les livres doivent être en parfait état. Merci de ne déposer aucun carton de livres devant les locaux de la bibliothèque et surtout en l'absence des bénévoles.

Les livres offerts seront soumis au comité de lecture. Ceux qui ne seront pas retenus seront donnés, soit à l'association les Jardins familiaux pour ses ateliers de création d'objets autour du livre, soit déposés chez Emmaüs Beauvais ou encore à la recyclerie. Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'agenda concerts de l'OCTC

- Au programme de nos prochains rendez-vous musicaux: la **soirée Jazz** ③ du samedi 5 novembre promet d'être aussi réussie que celle de la première édition.

- Entre modernité et tradition, le Duo des enjoli-veuses avec leur **orgue de barbarie** va nous faire chanter trois fois dans la journée du dimanche 11 décembre au marché de Noël.

Et enfin, notre **prestigieux concert de Noël** aura lieu cette année le samedi 17 décembre à l'issue de l'Arbre de Noël des enfants.

Le Comité des festivités

Nous voici repartis pour une fin d'année pleine d'animations: *Forum des associations*, brocante, Loto et marché de Noël...

Les dates des animations étant en décalage avec la parution des *Brèves*, n'hésitez pas à regarder l'affichage fait sur la commune et notre Facebook, pour prendre date et vous inscrire.

Les inscriptions pour la *Foire à tout* ont rencontré un tel succès qu'en deux jours de permanence toutes les places ont été réservées. Nous vous remercions pour votre patience face aux temps >



1



2

> d'attente générés par l'engouement grandissant pour notre brocante.

Le Comité des festivités est heureux de vous tenir en haleine et de vous laisser imaginer ce qu'il vous réserve pour l'année 2023 : encore des surprises du Lutin trie-châtelain.

AUTOUR DE NOËL

L'Arbre de Noël des enfants ①

La commission Événementiel annonce aux parents que, courant octobre, sera déposée dans leurs boîtes aux lettres une invitation leur demandant d'inscrire leurs enfants à la manifestation *Arbre de Noël des enfants* de Trie-Château. Elle aura lieu cette année le 17 décembre à la salle des fêtes.

Si cette invitation ne vous est pas parvenue à la fin du mois d'octobre, veuillez vous rapprocher de la mairie ou envoyer directement un courriel à :

cd@trie-chateau.fr

La manifestation *Arbre de Noël des enfants* concerne tous les enfants de la commune, de la naissance au CM2.

Les décorations de Noël du village ②

Vous vous souvenez certainement que dès 2020 nous annoncions notre volonté de vouloir supprimer toutes les décorations de Noël ayant des ampoules à incandescence, car trop énergivores et responsables de nombreux



3

dysfonctionnements de notre éclairage public. Dès lors, nous nous étions donné un délai de cinq ans pour doter progressivement toute la commune de décorations à éclairage Led performant. Nous avons déjà réalisé plus de la moitié de ce programme. Et cette année, c'est Villers qui va également en bénéficier.

Nous avons longuement réfléchi à savoir si, à l'instar de certaines communes, nous devions nous abstenir d'installer ces décorations cette année, par peur du coût qu'engendrerait une telle dépense. Nous avons alors fait un bilan énergétique et financier très précis du parc que nous voulons mettre en place cette année. En électricité, le coût total de toute la campagne d'illuminations, sur l'ensemble du territoire communal, s'élèverait à environ 300 €.

Après la période difficile que nous venons de vivre, et avec les prévisions moroses que l'on nous annonce, nous sommes intimement convaincus que la magie de Noël ne doit pas être sacrifiée. Nous maintiendrons donc ces illuminations de fin d'année. Bien entendu, elles seront coupées entre 23 heures et 5 heures du matin en même temps que le reste de l'éclairage public, comme nous l'avons annoncé.

En attendant les festivités de fin d'année, ce sont les arbres qui sont en fête, et tout particulièrement cet automne. Le parc Maurice-Froment de Trie-Château déploie en ce moment même de somptueuses couleurs ③. Bonne promenade!

Agenda

NOVEMBRE

05 Soirée jazz - salle des Fêtes

26 Loto

DÉCEMBRE

10, 11 Marché de Noël

17 Concert de Noël

Ont participé à ce numéro : Laurent Desmeliers, Dominique Guernut, Denis Jouette, Geoffrey Leleu, Juliette Messié. Graphisme m87 & Barbara Leprivey.

Crédits photos : Arnaud Antenor-Habazac, AM Bourgeois, D.R., Dominique Guernut, Juliette Messié.